



Edito

du Capitaine de Frégate David Bléau

La période estivale est l'occasion de changements parfois significatifs. Cette année ne déroge pas à cette règle puisque le capitaine de frégate Bertrand Marc quitte la marine. A la demande du délégué militaire, le Commissaire en chef Henry, je prends la plume pour ouvrir cet éditorial et me présenter à vous. Je succéderai au commandant Marc dans ses fonctions de délégué militaire adjoint à compter du 26 août 2013. Je retrouve la Basse-Normandie après deux années d'absence puisque j'assumais les fonctions de commandant en second de la base navale de Cherbourg avant de rejoindre Mayotte d'où je rédige ces quelques mots. Je mesure l'ampleur de la tâche qui m'attend, pour succéder au CF Marc, dans les relations avec les autorités pour l'engagement des armées sur le territoire national en soutien à la population de la Manche, en complément des autres ministères, mais également dans les actions de devoir de mémoire.

En juin, chaque année, nous nous souvenons de ceux qui sont venus ou revenus en France, par air ou par mer, pour la liberté et contre l'oppression. Plusieurs articles de cette lettre relatent ces moments de souvenir et de recueillement sur les lieux où ces personnes, souvent inconnues, ont écrit notre Histoire.

Je vous invite, à cette occasion, à lire l'article très intéressant du chef de bataillon Paul Housset sur le rôle méconnu mais capital du maître de cérémonie.

L'actualité défense a été particulièrement importante puisque, après un an d'échanges et de réflexions, le nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été rendu public le 29 avril 2013. Le concept de sécurité nationale est confirmé et la protection du territoire national et de la population reste le cœur de la stratégie de défense et de sécurité nationale. Je vous invite à le lire.

Comme vous pouvez le constater, cette lettre se dote d'une nouvelle rubrique, en donnant la parole à un correspondant défense. Cette rubrique nous permettra de découvrir le travail de terrain et l'action au quotidien des correspondants défense, acteurs indispensables à un réseau efficace. Nous retrouverons régulièrement cette rubrique.

Je tiens à terminer cet éditorial en remerciant le CF Marc pour le travail accompli durant ces trois années passées à la DMD de Saint-Lô. Il a su insuffler un nouvel élan à cette petite structure indispensable à la compréhension mutuelle et à la relation entre le monde militaire et civil. Qu'il en soit ici remercié.

Bon vent et bonne mer, que les courants te soient agréables.

DB

(Auto)Portrait : Maître de cérémonie



Chef de Bataillon Infanterie (honoraire) Paul Housset

Président du comité d'entente des associations Patriotiques de la Ville de Saint-Lô

Né le 4 novembre 1939 à Cerisy-la-Salle (50)

Après 32 ans de carrière militaire, j'ai repris du service dans le secteur civil comme adjoint de direction dans une grande enseigne pendant 10 ans ; c'est en 2000 que j'ai repris une 3^{ème} carrière, mais cette fois dans le bénévolat, tour à tour porte drapeau, président d'associations, et, le 30 mars 2004 j'ai été élu à la fonction que j'occupe encore aujourd'hui « Président du comité d'entente des associations Patriotiques et Maître de cérémonie de la Ville de Saint-Lô ».

En héritant de ce poste, je suis tout de suite « tombé dans le bain » car c'était l'année de commémoration du 60^e anniversaire du débarquement, avec des cérémonies grandioses d'hommages aux vétérans, la bénédiction du bourdon de Notre-Dame en présence de Madame Nicole GUEDJ Secrétaire d'Etat. Ces manifestations, qui ont duré trois jours (du 6 au 8 juin), était épuisant mais l'ambiance a galvanisé tous les participants et en particulier nos porte-drapeaux.

J'ai eu l'honneur de diriger des cérémonies en présence de personnalités telles que en 2006, l'inauguration du Mémorial départemental A.F.N. en présence du ministre des Anciens combattants, plus de 800 drapeaux et environ 4000 personnes ; le 60^{ème} anniversaire de l'Hôpital irlandais et 50^{ème} de l'Hôpital mémorial en présence de l'ambassadeur d'Irlande et de la consul des Etats-Unis ; en 2008 le 64^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Lô en présence de Sally HOOWIE fille du Major HOOWIE tué le 17 juillet 1944 alors qu'il se préparait à entrer dans Saint-Lô. Enfin, le 27 avril 2011, la venue du Prince Albert II de Monaco avec dépôt de gerbe au Mémorial départemental de la résistance fut un moment inoubliable.

En tant que maître de cérémonie, j'ai pu faire aboutir plusieurs projets dont : l'inauguration d'une plaque en 2005 à la mémoire de Jacques Villemer et à ses compagnons F.F.L., l'inauguration d'une stèle en 2012, rendant hommage aux Morts pour la France en Corée-Indochine-OPEX .

Le maître de cérémonie dirige une vingtaine de cérémonies par an, celles officielles de l'Etat mais aussi celles de la Ville de Saint-Lô (6 juin, 18 juillet) et d'autres qui viennent se greffer, telles la voie cycliste de la liberté en présence d'autorités étrangères (Bourgmestre de Bastogne).

Je souhaite passer la main après avoir dirigé les cérémonies de 2014 et en particulier celles qui marqueront le 70^{ème} anniversaire du débarquement de 1944. Cette fonction de bénévole est passionnante, elle m'a permis de rencontrer des personnes de tous horizons telles que M. Dewhurst, gouverneur du Texas, ainsi que sa famille, en 2009, pour la pose de la première pierre de l'extension du musée de Utah-Beach.

En résumé, la fonction de maître de cérémonie est passionnante. Elle nécessite une grande disponibilité, mais en même temps elle permet de conserver le lien avec « la mémoire ». Le comité d'entente a pour but d'honorer les Morts pour la France, de perpétuer leur mémoire et d'exalter leur sacrifice, en ayant toujours à l'esprit de transmettre le flambeau aux jeunes générations.



La réserve : axe stratégique du Livre blanc 2013



Comme toutes les composantes de la Défense, les réserves sont concernées par le *Livre Blanc Défense et Sécurité nationale* qui vient d'être présenté. Dans une période de réduction de

format des forces, elles deviennent en effet un appui indispensable : comme l'écrit le *Livre blanc*, « elles représentent un renfort pour les forces de défense et de sécurité nationale qui, sans elles, ne pourraient être en mesure de remplir l'ensemble de leurs missions, notamment sur le territoire national ou en cas de crise ».

Le *Livre Blanc* se fixe aussi pour objectif que cette réserve soit majoritairement issue de la société civile, afin d'améliorer les liens entre la Nation et les forces armées. Comme c'était déjà le cas, les réserves sont organisées en deux éléments distincts et complémentaires, *la réserve opérationnelle* et *la réserve citoyenne*.

La *réserve opérationnelle* est elle-même subdivisée en deux. La *réserve opérationnelle d'engagement*, d'abord, est composée de volontaires amenés à servir dans les forces armées, que ce soit en opérations extérieures ou sur le territoire national. Le principe retenu est celui de périodes minimum de 20 jours par an, certains réservistes pouvant servir contractuellement jusqu'à 120 jours par an. Ces délais permettent de disposer de réservistes formés dans leur emploi et projetables sur des théâtres d'opération comme des militaires d'active.

Encore faut-il pouvoir financer ces périodes, et que les procédures administratives, de plus en plus complexes, ne viennent pas mettre un frein à la bonne volonté de certains. La réserve doit aussi « s'adapter aux possibilités de la société civile ». Des contrats dépassant les vingt jours, des projections hors de France pour des périodes plus longues encore, supposent que l'on prenne en compte les difficultés rencontrées par les employeurs de ces réservistes, qu'ils soient privés ou publics. Si l'État peut peser sur les services publics et sur certaines grandes entreprises qui ont des contrats avec la Défense nationale, le dialogue demande à être renoué avec les autres employeurs. Leur « adhésion au principe de la réserve » et leur « soutien aux salariés réservistes » existent sans doute, mais, sans contrepartie, on voit mal comment ils accepteraient une telle perturbation dans un fonctionnement rendu plus difficile encore en temps de crise. Quant à la « fidélisation des réservistes opérationnels », souhaitée par le *Libre blanc*, elle demande quant à elle de penser une véritable politique de carrière de réserviste.

Précisons que le *Livre Blanc* prévoit pour la réserve opérationnelle un emploi spécifique, avec une composante dédiée, dans le domaine de la cyberdéfense. Il s'agirait de faire face à une attaque informatique majeure, un domaine dans lequel les forces militaires et de sécurité doivent être renforcées.

Faisant toujours partie de la *réserve opérationnelle*, la *réserve opérationnelle de disponibilité*, employée elle en cas de crise grave, comprend les anciens militaires, qui ont une obligation de disponibilité pendant les cinq années suivant leur départ des forces armées. Ajoutons qu'en cas de crise majeure le Premier ministre peut faire appel cette fois à la *réserve de sécurité nationale* qui comprend les réservistes des trois armées, mais aussi ceux de la gendarmerie et de la police nationale ainsi que les réservistes civils.

La deuxième composante de la réserve est la *réserve citoyenne*, composée de citoyens qui donnent bénévolement de leur temps au profit des forces armées et y sont « agréés à titre temporaire en raison de leurs compétences, de leur expérience ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale ». Ils fournissent une expertise et, dans le domaine de la cyberdéfense toujours, on espère attirer de « jeunes techniciens et informaticiens intéressés par les enjeux de sécurité ». Mais le *Livre Blanc* évoque aussi un réseau de *réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté*, relais des forces armées « au sein des quartiers sensibles et des zones rurales » pour y appliquer le plan « égalité des chances » du ministère de la Défense.

En résumé, On le voit, le *Livre blanc de 2013* n'apporte pas de bouleversement majeur à l'organisation des réserves. Il définit seulement de nouvelles priorités, comme la cyberdéfense, et rappelle la double nécessité de la formation dans l'emploi et d'une intégration réelle de la réserve opérationnelle aux actions des forces armées.

CDT (R) Christophe BOUTIN

Pour en savoir plus :

L'intégralité du Livre blanc est téléchargeable sur le [portail du gouvernement](#)

La Parole est à la Défense :

Capitaine (H) Dr Antoine Simon –Conseiller municipal à Sainte Mère Eglise - Correspondant défense



Nuit du 5 au 6 juin 1944, Sainte Mère Eglise entre dans l'Histoire. Les parachutistes du 505th PIR, 82nd Airborne Division font de notre commune la première cité libérée en France métropolitaine. Les durs combats qui s'engagent afin de défendre puis d'élargir la tête de pont

aéroportée au nord à Neuville au Plain et à l'ouest à la Fière scellent la légende : des parachutistes sans armes lourdes arrêtent les contre-attaques ennemies appuyées par des blindés, le général commandant adjoint de la division, le Brigadier Général Gavin, se bat sur la ligne. Le général Gavin et bon nombre de ses hommes reviendront en Normandie et deviendront de fidèles amis de Sainte Mère Eglise.



En effet, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, Sainte Mère Eglise vit les premiers jours de juin au rythme des cérémonies commémoratives : accueil des vétérans, cérémonies sur les sites majeurs de l'Eglise, de la Fière et des cimetières provisoires et, bien sûr, le traditionnel parachutage. Dès 1945, Sainte Mère Eglise reçoit environ 10 000 visiteurs et 30 vétérans du saut du D-day, revenus de leur cantonnement en Allemagne. Au fil des années, les plus hautes autorités civiles et militaires françaises et américaines participent à nos commémorations : les présidents Auriol, Clinton, Bush et Chirac, les généraux Legentilhomme (1946), Eisenhower (1951), Ridgway (1952) et Gavin...

Ces commémorations locales viennent naturellement



compléter les cérémonies patriotiques habituelles sur tout le territoire national (11-Novembre, 8-Mai...) dans un cadre d'hommages aux combattants et de transmission de la mémoire aux jeunes générations. **Hommage aux combattants de la liberté retrouvée et transmission de la mémoire sont précisément les missions du correspondant défense.** Il trouve ainsi toute sa place au

cœur de ce lien armées–nation. Rappelons à ce titre l'organisation d'une JDC (ex. JAPD) à Sainte Mère Eglise en lien avec le Centre du service national de Caen il y a deux ans. Après l'enseignement de défense prodigué par le major Baillard, les jeunes avaient pu (re)découvrir notre histoire récente au travers d'une visite du musée Airborne et du témoignage du président des anciens combattants.

Les conflits du XX^e siècle ont modelé notre histoire. La transmission de ce passé est nécessaire pour comprendre le monde dans lequel nous vivons et préserver la paix.



Le terrible prix payé entre 1939 et 1945 nous impose de faire comprendre à tous la nécessité d'avoir des armées capables d'intervenir partout dans le monde afin d'assurer notre sécurité. Les stands de communication des armées présents sur la place de l'Eglise autour du 6 juin contribuent à cette nécessaire information. Cette année encore, nous célébrerons notre libération avec une présence française accrue. Ce 69^e anniversaire ne doit pas être considéré comme un « petit » anniversaire. En effet, les rangs de nos amis vétérans sont malheureusement, naturellement, de plus en plus clairsemés, et nous ne devons pas manquer cette occasion de leur rendre hommage. En dépit des absences britanniques et américaines pour des raisons budgétaires, des parachutistes (français, néerlandais et allemands) seront présents dans le ciel de notre territoire. La présence de troupes allemandes depuis quelques années sur notre commune, lors des commémorations de juin, incarne un idéal européen de paix, de réconciliation et d'amitié sur notre continent. L'action déterminante du Délégué militaire départemental adjoint, le CF Bertrand Marc, en lien avec la municipalité a contribué à rendre possible cette présence aéroportée. Au nom du conseil municipal, je lui demande de bien vouloir trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

A.S.



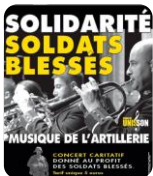
Cérémonies du 69^{ème} anniversaire du Débarquement

Les commémorations du Débarquement se déroulent très bien en général. Le 69^{ème} anniversaire n'a donc pas échappé à la règle et il



s'est tenu sous d'excellents auspices, avec des cérémonies très réussies. Citons en particulier le parachutage de soldats allemands et français dont certains, soucieux du détail de la reconstitution historique, ont poussé

le professionnalisme jusqu'à se blesser, très légèrement rassurons-nous. Seules de petites entorses et quelques menues contusions sont à déplorer, tellement légères que nos valeureux soldats des deux côtés du Rhin se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'exercice à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Débarquement.



Comme la tradition veut que tout se termine souvent, à défaut de chansons, en musique, nos (vrais) blessés des trois armées françaises ont eux également été à l'honneur le 7 juin, dans le cadre du concert Unissons à Carentan. Vous étiez près de 700 à répondre à l'appel des notes et à prendre la

clé des « chants » pour venir soutenir nos soldats. Terre Fraternité, la Fondation des œuvres sociales de l'Air et à l'Association pour le développement



des œuvres sociales de la Marine, qui ont récupéré, vos dons indiquent que 2013 fut, pour rester dans la métaphore champêtre, une très bonne récolte.

Votre serviteur, ainsi que ses camarades de la DMD 50 et les réservistes qui se sont fortement mobilisés pour la réussite de cette opération « Unissons », doivent avouer avoir eu à rougir sous l'avalanche des messages de félicitations et de soutien de la part des autorités civiles et militaires de notre département. Comme quoi, quand la musique est bonne, ...

Martine Besagny

70 ans après, le 501^{ème} RCC dans les pas de la 2^{ème} DB - ST MARTIN-DE-VARREVILLE



Même s'ils sont actuellement déployés en Afghanistan et au Gabon, les soldats du 501^{ème} Régiment de chars de combat (RCC) de Mourmelon ont accepté de quitter des contrées exotiques pour venir célébrer chez nous la

95^{ème} année de la création de leur régiment, mais surtout pour souffler, au pas de charge, les 70 bougies de sa « récréation ». Le défi : retracer la marche de la légendaire 2^{ème} Division blindée (DB) dirigée par le général Leclerc débarquée sur les côtes normandes le 1^{er} août 1944 pour aller libérer Alançon, Paris puis Strasbourg. Comme le rappelle le capitaine Rodolphe d'Avout d'Auerstaed, « l'histoire du 501^{ème} RCC est indissociable de la France Libre, et de la 2^{ème} DB ».

Pour les 200 soldats qui ont parcouru les 1100 kilomètres entre les plages du débarquement et Strasbourg, le départ fut donné le 21 juin, à 22h00, devant le monument Leclerc à Saint-Martin de Varreville. Félicitations à tous les coureurs arrivés à Strasbourg le 29 juin, ainsi qu'aux organisateurs, dont les personnels de la DMD 50 et les réservistes qui, eux non plus, n'ont pas hésité à mouiller leur maillot pour que cette course-relais soit un succès.



Martine Besagny



LE CIRFA de Saint-Lô à un nouveau chef !

L'adjudant-chef dominique **LEBOIDRE** (deuxième en partant de la gauche) originaire d'Hebécrevon a pris ses fonctions de chef du CIRFA de Saint-Lô dès le 1^{er} juin. Il succède à l'Adjudant Michaël

STROZYKOWSKI

(deuxième en partant de la droite) chef du CIRFA depuis 7 ans, qui part rejoindre le 1^{er} régiment de chasseurs à Verdun.



retrouvez-les sur le site internet **SENGAGER.FR**

(lire page suivante)



3 questions à ...

Monsieur Jean Legallet, chef du Service interministériel de défense – protection civile (SIDPC) à la préfecture de la Manche (50).



Martine Besagny : au sein de la préfecture, vous avez notamment la charge de la mission « planification », qui, pour rappel, élabore les plans (ORSEC, plan rouge, plans particuliers d'intervention...) à mettre en œuvre en cas d'accident, analyse les risques majeurs du département. Pouvez-vous en quelques mots nous dire comment vous organisez votre activité et comment vous mobilisez et animez ces compétences interministérielles au sein de la préfecture, souvent avec de très courts préavis ?

Jean Legallet : Tout d'abord quelques mots pour définir le SIDPC. Ce service vient en appui des autorités préfectorales en terme de prévention et de gestion de crise. Ces deux piliers organisent donc le fonctionnement du service en deux temps.

Dans un premier temps, il s'agit de mobiliser l'ensemble des services de l'Etat, des collectivités territoriales et les grands opérateurs pour planifier les actions à entreprendre pour répondre aux risques majeurs (risques naturels, sanitaires, technologiques, économiques, sociétaux,...). Cette planification se traduit par la rédaction de plans (ORSEC, Plans Particuliers d'Intervention, Plan pandémie,...). Le SIDPC anime en ce sens des groupes de travail et supervise la rédaction des travaux.

Après le déclenchement d'une crise, le SIDPC a pour rôle d'organiser et de piloter le Centre Opérationnel Département (COD) qui regroupe l'ensemble des services et opérateurs auprès du préfet. Les compétences de chaque service sont réunies avec comme but d'analyser la situation et de déterminer des actions stratégiques pour un retour le plus rapide possible à la normale.

MB : Nous avons tous en mémoire, l'épisode neigeux de mars dernier. Pouvez-vous nous dire comment on monte une opération de gestion de crise de ce type, et la nature de la contribution du ministère de la Défense. Je pense notamment, outre les personnels de la DMD 50, aux militaires du 6^{ème} régiment du génie qui sont intervenus pour aider au dégagement des routes ?

Jean Legallet : L'épisode neigeux que la Manche a connu du 11 au 15 mars dernier est l'exemple type de crise du fait de son ampleur et sa rapidité. Il s'est rapidement avéré que la capacité des moyens et des équipements locaux allaient être rapidement dépassée. C'est pourquoi dès le 11 mars le DMD a participé au COD. Il a été un maillon essentiel non seulement pour mobiliser des moyens lourds extra-départementaux (6^{ème} régiment du génie) pour aider au dégagement des routes, mais aussi pour venir en aide aux naufragés de la routes de la région cherbourgeoise (accueil et logement à l'Ecole des Fourriers, mobilisation de moyens routiers de la base navale et des marins pompiers de Cherbourg).

MB : quels sont les chantiers sur lesquels pourraient intervenir votre service, en matière de défense notamment, lors de la période estivale, et à quelles compétences feriez-vous appel ?

Jean Legallet : la période estivale oblige le SIDPC à la réflexion sur des thématiques plus saisonnières. Une attention particulière doit être réservée aux activités nautiques en collaboration avec la préfecture maritime et le CROSS. Dans ce domaine les moyens de la Marine nationale sont indispensables. Même si le printemps semble tarder, le SIDPC est mobilisé pour un éventuel épisode caniculaire qui obligerait à mobiliser l'ensemble de nos moyens sanitaires, y compris ceux de la Défense.

Leur métier : RECRUTER !



oui
nide
iou

PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE, MODERNE, l'armée de terre s'adapte continuellement aux différentes missions que lui confie la France. Armée de métier depuis 1996, l'armée de Terre est devenue un des premiers partenaires pour l'emploi des jeunes en recrutant encore en 2013 plus de 10.000 garçons et filles dans près de 400 métiers, de sans diplôme à BAC +5.

LE METIER DE MILITAIRE : C'est un métier à part. Porter l'uniforme n'est pas anodin. En l'endossant, on s'engage à servir la Nation, et si nécessaire au péril de sa vie. Tout soldat doit être prêt à partir à tout moment (en manœuvre, en opération à l'étranger). Il s'entraîne donc en permanence pour être physiquement et techniquement apte à combattre. Il évolue dans un climat de camaraderie, d'entraide et de solidarité hors du commun. Le métier demande disponibilité et mobilité.

Les domaines actuellement les plus recherchés sont ceux de la maintenance, de l'informatique, de la cuisine sans oublier les domaines du combat, de la conduite

Pour plus d'informations : contactez le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de la MANCHE au 02 33 06 94 15 (du lundi au jeudi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30 - le vendredi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30).

Notre adresse : Caserne Bellevue - 170 rue de l'Exode - 50010 SAINT LO CEDEX.

(le CIRFA se situe dans la même rue que les lycées "Camille COROT" et "Pierre et Marie CURIE" BUS : Ligne HORIZON Arrêt BELLEVUE).